



REVUE DE PRESSE

Mardi 12 mars 2019



Des médias sensationnalistes, partiaux et biaisés selon la plupart des Français



Sources : AFP - Baromètre Viaivoice pour les Assises du journalisme de Tours, en partenariat avec France Télévisions, France Médias Monde, Le Journal du Dimanche et Radio France

INFOGRAPHIE CL

■ Troisième volet de notre opération «Doléances et espoirs» ■ On évoque la crise de confiance entre citoyens, élus et élites ■ Et vos idées, parfois drastiques, pour sortir de cette crise de représentativité.



En Charente, la soif d'expression sur les sujets sociétaux s'est exprimée lors des réunions organisées dans le cadre du grand débat.

Photo Renaud Joubert

Les hauts fonctionnaires et élus au régime sec

Les Charentais sont sévères envers le train de vie des élus, mais aussi des hauts fonctionnaires, qu'ils aimeraient tous mettre au régime sec. Pour Héliène Allemand, de Blanzac, il faut «diminuer de moitié les salaires (honteux) des parlementaires, hauts fonctionnaires, secrétaires d'État». Pour une autre Charentaise, dès la fin de leurs mandats, les présidents doivent redevenir des «français comme les autres»: plus de «gardes du corps», de «secrétaires» et «d'avantages». Jany Bouleau de Saint-Angeau rêve d'un exécutif qui «ose supprimer des postes de hauts fonctionnaires. Leur traitement, leurs avantages perpétuels, leur retraite sont tels que pour un poste supprimé, il pourrait y avoir au moins vingt gendarmes, policiers, instituteurs ou infirmiers de plus». Nathalie Blanchard y ajoute la «suppression de certains organismes publics trop coûteux et inactifs: la commission du débat public, la commission de déontologie de la fonction publique et les 378 comités Théodule». Elle aimerait aussi «que le budget de l'Élysée soit voté et rendu public».

Élus-citoyens: le divorce définitif?

Lénaëlle SIMON
Lsimon@charentelibre.fr

Selon le baromètre annuel du Cevipof, paru en janvier, 85 % des sondés pensent que les politiques ne se préoccupent pas d'eux. Le mouvement des gilets jaunes l'a montré. Entre élus, élites et citoyens, le divorce est largement consommé. Mais vous avez des idées pour renouer. À trois jours de la fin du grand débat, CL les publie dans le cadre de son opération «Doléances et espoirs».

Réduire le nombre de députés et sénateurs, c'est le thème qui revient le plus, de 30 % ou de moitié selon vos contributions. Ou en se basant «sur la moyenne des présents (dormeurs exclus) dans l'hémicycle jusqu'à la fin du mandat», avance Enamor. Pour Marie-Claude Poitevin, un député et un sénateur par département suffiraient. Jean-Michel Palaise pro-

pose même de supprimer le Sénat, rejoint par un habitant de Fléac qui suggère carrément de «supprimer aussi toutes les autorités administratives indépendantes (commissions qui ne servent à rien)» et «des sous-préfectures». Jean-Pierre Auvin, de Brie, aimerait davantage de discipline: «obliger les parlementaires à siéger de façon active (pas de lecture de revues de presse, utilisation de téléphone ou ruyillon)».

Plus associé aux décisions

Au-delà, les Charentais réclament un droit de suite sur le travail de leurs élus nationaux. Cela passe par «la révocation par référendum des élus qui ne tiennent pas leurs promesses» pour Gérard Gaillot, par «l'instauration d'un vote à mi-mandat pour les députés» pour Jean-Pierre Auvin.

Émerge ensuite le sentiment du manque de représentativité des ci-

Des idées ne sont ni de droite, ni de gauche, mais de bon sens.

toyens vis-à-vis de leurs élus. Un Charentais installé dans les Pyrénées constate que «le président est de plus en plus élu par défaut ou à une très faible majorité».

La solution quasi unanime: renforcer la dose de proportionnelle comme le propose Jean-Jacques Berland dans cette analyse intéressante. «Nombre d'idées ne sont ni de droite, ni de gauche, mais plutôt de bon sens. Pourtant, des obédiences politiques s'en sont (dé) saisies et les ont identifiées comme des marqueurs (le mariage pour tous, la peine de mort, l'avorte-

ment, l'accueil d'immigrés, la privatisation ou son inverse...), seulement utiles à capter un électoral convoité. La proportionnelle intégrale n'est pas un frein à la gouvernance, elle contraint seulement celle-ci à chercher des majorités variables dans leur composition.» Une autre proposition, pas nouvelle, recueille tous les suffrages: la reconnaissance du vote blanc. Enfin, pour contrer le sentiment d'éloignement vis-à-vis des centres de décisions, certains suggèrent de donner plus de pouvoirs aux élus locaux: «réservé au gouvernement les décisions régaliennes. Le parlement doit légiférer sur les grandes lignes laissant une marge de manœuvre aux élus locaux ou régionaux», avance Michel Vigneron.

Ces constats traduisent une autre requête: être davantage associé aux décisions. Levier possible: les référendums. Joël Giraud imagine de rendre plus accessible le référen-

dum d'imitative partagée. «Il faut actuellement les signatures de 185 parlementaires et 4,5 millions d'électeurs.» Il suggère «d'abaisser ces seuils à 60 parlementaires et 2,5 millions d'électeurs». Daniel Carnesciali au contraire, met en garde. «Il peut conduire à toutes les dérives et au final à la dictature. Comme disait Pierre Desproges 'la sagesse populaire on connaît, c'est elle qui a élu Hitler en 33.'»

Notre Charentais des Pyrénées conseille de conduire une fois par mandat présidentiel «un débat national impliquant sénateurs, députés, présidents de régions et maires sur les services publics». Nicole Deshayes va plus loin, en surfant sur le tout numérique: «Si on installe des caméras dans chaque lieu de décision? Avoir une chaîne de l'État, être informé par mail de la date et du programme. On assiste à la réunion en restant chez nous, pas de déplacement donc de pollution.»

Michel Boutant, sénateur PS

« Le Sénat, une chambre de pondération

C'est vrai que l'on connaît moins bien son sénateur que son député (c'est en partie lié au mode d'élection) et son député que son maire. Ça fait longtemps que le Sénat est visé, moins par la question de sa suppression que par celle de la réduction des effectifs. Dire qu'on est favorable à cette idée reviendrait à reconnaître que le Sénat ne sert à rien. Or les amendements que nous faisons ont une utilité. Dans ma fonction au quotidien, j'ai le sentiment d'être utile, en particulier dans la défense des libertés individuelles. Le Sénat a la réputation d'être une chambre de réflexion, de pondération, qui s'empare moins et qui évite les excès dans les décisions. Qui amène aussi à faire émerger des affaires que d'autres

souhaiteraient oublier, comme l'affaire Benalla. La plupart des élus ont exercé auparavant d'autres fonctions à la tête d'exécutifs départementaux ou locaux et sont habitués aux débats contradictoires. Nous ne sommes pas des têtes brûlées. Concernant la question de la rémunération des hauts fonctionnaires, ce n'est pas nouveau mais on commence simplement à s'en rendre compte. Dans certains cas, les gens ont raison de le pointer. Il y en a au Sénat qui gagnent plus que les élus et c'est aussi le cas de certaines collectivités comme les directeurs généraux des services des conseils départementaux.



Sandra Marsaud, députée LREM

« Plus de grandes réformes sans consulter

Au début du mouvement des gilets jaunes, j'ai entendu dire qu'il fallait réduire le nombre de députés. Il y avait une incompréhension sur le rôle des députés et sénateurs. Depuis, j'ai reçu cinq groupes de gilets jaunes et assisté à treize réunions depuis le grand débat et j'entends le contraire: 'Au moment où l'on veut être représenté, pourquoi réduire le nombre de députés?' Nous faisons partie d'un groupe qui fixe une politique. Seul, un député ne peut pas grand-chose. On travaille avec les élus du territoire et les citoyens. On est sollicité de toutes parts, y compris pour des choses qui ne sont pas de notre ressort. Je pense qu'il est nécessaire de

mieux expliquer le rôle de chaque élu à chaque strate et de mieux expliquer les compétences de chacun. Je comprends le sentiment d'éloignement entre les citoyens et les élus, surtout pour des collectivités comme les intercommunalités qui sont très 'techno'. Mais est-ce que ceux qui demandent plus de représentativité vont dans les assemblées qui sont ouvertes, comme les conseils municipaux? Cela dit, je pense qu'on ne peut plus faire de grandes réformes sans informer voire consulter les citoyens. Reste à savoir doser ce qu'est une grande réforme.



Le gilet jaune insulte le commandant de police et gagne un stage de citoyenneté

C'était dans le cadre du mouvement des gilets jaunes, au tout début. Le 1er décembre dernier, Walter, 38 ans, s'était un peu lâché sur Facebook. Une manif, un post pour regretter qu'il y ait eu «*beaucoup de flics pour les gilets jaunes*» alors que le mouvement se voulait pacifique. Fin du commentaire qui visait le commandant de police: «*enc... d'un jour, enc... toujours*». Ça n'a pas vraiment plu et cela s'est traduit par une plainte du policier, une procédure de «*comparution en reconnaissance préalable de culpabilité*» ou plaider-coupable.

Le parquet avait proposé un stage de citoyenneté en peine principale. Walter a accepté, et hier matin en audience d'homologation, le juge a entériné la décision.

Gilets jaunes: les avocats veulent casser la procédure

Ils estiment que les charges portées contre les trois gilets jaunes après le simulacre de décapitation de Bourgines ne tiennent pas.



Une trentaine de gilets jaunes étaient venus soutenir les trois mis en examen, entendus par le juge d'instruction. Photo Quentin Petit

Ils ont été entendus pour la première fois, en présence de leurs avocats, Pierre-Henri Bovis et Robin Binsard, du barreau de Paris, par le juge d'instruction Vincent Raffray, hier matin. David Moujart, Natacha Sicard et Sébastien Bouchereau, les trois gilets jaunes mis en examen dans l'affaire de la décapitation de l'effigie d'Emmanuel Macron, en décembre dernier, ont pu s'exprimer sur le déroulé du procès fictif de Bourguines qui avait «ému» jusqu'à la Chancellerie et au ministère de l'Intérieur. Et qui réclamaient des sanctions. C'est d'ailleurs pour cette raison que les avocats espèrent désormais pouvoir leur éviter la correctionnelle. Ils viennent de remettre en cause la procédure et d'en réclamer l'annulation devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Bordeaux le 6 mars dernier. Elle vise à l'annulation des mises en examen, le 29 décembre dernier, des trois protagonistes de l'affaire. Elle ne

devrait pas être examinée avant plusieurs mois.

La même démarche devait être effectuée hier après-midi auprès du juge d'instruction pour aboutir à la «démise en examen» des trois gilets jaunes. Et obtenir à tout le moins la levée d'une partie de leur contrôle judiciaire, qui irait à l'encontre de leur droit à manifester. Les trois mis en cause ne peuvent paraître ensemble depuis leur mise en examen. Difficile quand ils défilent pour la même cause...

L'ingérence du politique

«Nous ne dénonçons pas un procès politique, mais une immixtion du politique dans un dossier judiciaire», ont insisté les avocats, sur les marches du palais, à l'issue des auditions de leurs clients. «Au-delà du procès de ces trois-là, c'est le procès des gilets jaunes que l'on veut instruire», redoutent Pierre-Henri Bovis et Robin Binsard. Au prix d'une «violation grave et manifeste des principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice».

«Avant même que la justice ne

soit saisie, disent-ils, le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et le porte-parole du gouvernement avaient sollicité par voie de presse et sur les réseaux sociaux des sanctions pénales à l'encontre des organisateurs du faux procès du chef de l'État.»

«Disproportionné», encore. En clair, quoi que l'on puisse penser de la qualité de la représentation, il n'y a rien dans cette démarche qui puisse sérieusement laisser à penser qu'ils aient, «directement ou indirectement cherché à inciter à la commission d'un crime». C'est pourtant l'un des chefs de mise en examen.

Les avocats, pour qui il n'existe pas d'indices graves et concordants visant à démontrer la culpabilité de leurs clients dans ce qu'ils considèrent comme une «pièce de théâtre irrévérencieuse humoristique et de second degré» contestent encore l'outrage au chef de l'État qui consisterait à remettre dans l'actualité le délit d'offense au chef de l'État, abrogé en 2013, sorte de réminiscence de l'ancien crime de lèse-majesté... «Nous avons bon espoir.»

Des éléments d'échafaudage volés sur le chantier



C'est la Clé de voûte, le chantier d'insertion de Grand Cognac, qui assure la restauration du Pont de fer, à Cherves.

Photo CL

Huit plateaux de 3 mètres, cinq autres d'1,50 m chacun et des éléments de fixation... Sur le chantier du Pont de fer, qui relie Cherves-Richemont à Saint-Sulpice-de-Cognac, les voleurs se sont fait plaisir ce week-end en embarquant plusieurs morceaux de l'échafaudage. Selon les premières estimations, le préjudice s'élèverait à près de 1 500 euros. C'est la Clé de voûte, le chantier d'insertion de Grand Cognac, qui intervient pour restaurer cet ouvrage de style Eiffel depuis l'automne... et qui a découvert le vol, ce lundi matin. *«On s'en est tout de suite aperçu»,* indique Ludovic Millet, encadrant technique à l'ag-glo. *Ces plateaux, ce sont des pièces qui se revendent bien sur internet. Ça peut intéresser n'importe qui.»*

Des éléments de la coursive, mise en place pour permettre aux piétons de traverser, ont également

été dérobés... et remplacés par *«des planches pourries»*, déplore Alain Riffaud, le maire de Cherves. *«C'est vraiment lamentable de voir ça.»* *«Si des piétons s'étaient aventurés, ça aurait pu générer un grave accident»*, observe Ludovic Millet.

La gendarmerie s'est rendue sur place dans la matinée. *«On leur a demandé de faire davantage de rondes»*, indique Ludovic Millet, qui a remplacé les éléments manquants pour relancer le chantier. Les travaux sont prévus pour durer jusqu'au mois de mai.

Avant même que le chantier démarre, l'ouvrage avait déjà été la cible de voleurs. Les câbles en inox, servant de protection aux piétons, avaient ainsi été dérobés, tout comme les planches en bois qui permettaient de consolider le passage. Les barrières empêchant les engins de passer avaient, elles, été jetées au fond de l'eau.

■ Le projet de schéma de cohérence territoriale Ouest-Charente prévoit de diviser par deux le rythme des constructions jusqu'en 2039 ■ Explications lors de deux réunions publiques.

Plans d'urbanisme: c'est maintenant qu'il faut râler

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Le terrain derrière la maison où l'on verrait bien s'installer le petit dernier après ses études. Le pré au bord de la commune sur lequel le maire voudrait attirer des entreprises. Ou l'antique parcelle familiale dont personne ne sait quoi faire mais qui passe d'un héritage à l'autre: constructible, ça servira forcément un jour.

Si un sujet fait un tollé, ça deviendra une réalité politique.

Tous ceux qui mûrissent ce type de projet ont intérêt à se rendre à la réunion publique ce mardi à Merpins, ou à celle du lendemain à Saint-Cybardeaux (1). On y parlera du Schéma de cohérence territoriale d'Ouest-Charente, qui doit être voté l'an



Où s'arrêteront les terres agricoles et où débiteront les zones constructibles ? Le débat public sur le sujet commence demain avec les orientations politiques du Scot 2019-2039, présentées mardi à Merpins et mercredi à Saint-Cybardeaux. Photo archives Pierre Duffour

prochain, durer jusqu'en 2039 et encadrer tous les documents d'urbanismes de Cognac à Rouillac. Plus précisément, on

parlera du plan d'aménagement du Scot, le PADD (2) et ce sera l'une des rares occasions de faire valoir ses intérêts. Certes, ce ne sont que des orientations politiques, sans chiffre ni zonage détaillé. Mais la tendance est déjà écrite noir sur blanc et inquiétera plus d'un propriétaire foncier.

-44 à -50 % de terres constructibles

Car l'objectif «est une réduction de la consommation foncière à vocation résidentielle et économique (...) de -44 % à -50 %», dit le PADD, qui répond ainsi aux demandes de l'Etat et de la Région (lire l'encadré). Dès lors, restera-t-il une petite place pour l'avis des administrés ? Est-ce que ça vaut vraiment le coup de se déplacer ?

Oui, répond Bernard Mauzé, élu de l'agglomération et président du Pôle territorial Ouest-Charente-Pays du Cognac, qui porte le fameux

Scot. «Si un sujet fait un tollé, ça deviendra une réalité politique et les élus en tiendront compte. On nous reproche souvent de décider sans consulter, c'est l'occasion de s'exprimer.» En tout cas, de saisir les enjeux qui se profilent. «Le but, c'est que quelqu'un qui ne sait pas ce qu'est un Scot puisse comprendre et poser les questions qui le concernent», résume la chargée de mission Maud Boulesteix qui animera les réunions avec Bernard Mauzé et des représentants du cabinet d'études qui a rédigé le plan. Car en 2023, quand les zonages seront fixés au sein du plan d'urbanisme intercommunal comme le souhaiterait l'agglomération, ce sera trop tard. Le Scot sera passé et ses orientations gravées dans le marbre.

(1) Mardi à 20h, salle polyvalente à Merpins; mercredi à 17h, salle des fêtes de Saint-Cybardeaux.

(2) Consultable dans la version numérique de cet article sur www.charentelibre.fr

Sortir le cognac de l'équation ?

En haut du millefeuille administratif, il y a l'Etat qui veut réduire l'artificialisation des sols et préserver les espaces agricoles. En dessous, il y a le Schéma régional d'aménagement (Sradet), en cours de rédaction à la Région pour un vote prévu en juin. Le Scot de Cognac devra s'y conformer. Or, en l'état actuel des discussions, la Région prévoit, d'après Bernard Mauzé, «de réduire de 50 % l'artificialisation des sols», ce qui explique l'orientation actuelle (lire ci-dessus). Cela veut dire réduire de moitié le rythme des constructions, qu'elles soient à buts économique ou d'habitat. Pour le Scot de Cognac, cela signifie construire en 20 ans la même surface que celle des

10 dernières années. Soit 414 hectares, dont 92 consacrés pour les entreprises et 322 pour les logements. Problème: «la filière cognac a déjà annoncé 60 ha de projets», note Bernard Mauzé. L'une des solutions défendues localement serait de créer une «exception cognac» en excluant la filière des contraintes du schéma. Tout en l'accompagnant d'autres mesures, comme la densification de l'habitat existant... largement liée à la bonne volonté des particuliers. Le tout dans un timing serré. Si les orientations du plan d'urbanisme de l'agglomération ne sont pas prêtes avant les élections municipales de 2020, «on va tout devoir remettre à plat et recommencer», craint Bernard Mauzé. Or ce travail a débuté en 2012...

En vue Le handicap se livre à la bibliothèque



L'ancien sportif paralympique Christian Bayle interviendra. Photo CL

Pour la semaine du handicap, la bibliothèque de Cognac propose deux rendez-vous (1) mercredi autour de l'expo «Voir/ne pas voir le handicap», accessible les mardis, mercredis, vendredis et samedis jusqu'au 31 mars. D'abord un atelier-découverte, «Du visible à l'invisible», sur la cécité (à 10h30, dès 6 ans). Puis une intervention sur le handisport et les jeux paralympiques avec Christian Bayle (2) ex-champion de France sur 100 et 200 m, finaliste aux Jeux d'Atlanta (de 16h à 17h45, partir de 9 ans).

(1) Animations gratuites sur inscription au 05 45 36 19 50
(2) A 26 ans, il a été victime d'un accident de moto et amputé de sa jambe droite.

Passage Des caravanes près d'Auchan



Une dizaine de caravanes (Photo CL) ont pris place dimanche sur l'ancien site Chausson, près d'Auchan. Il n'existe pas d'aire de grand passage dans l'agglomération, la recherche d'un terrain est en cours.

Le cinéma de Cognac change de mains, pas d'ambition

Franck Gagneux, qui a porté le dossier du futur multiplexe Galaxy des Vauzelles, a vendu ses parts au patron de L'Atlantique de Saintes.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Depuis le 24 janvier officiellement (l'accord aurait été conclu trois mois plus tôt), le cinéma Galaxy de Cognac n'appartient plus à Franck Gagneux, le Royannais de 51 ans qui avait acheté l'équipement à Alain Kleockner en 2011. «*Je suis parti du groupe CinéWest [qui gère Le Galaxy et Le Lido de Royan] en octobre*», confirme l'intéressé, quelques jours après la parution de l'information dans la revue spécialisée «*Le Film français*».

Premier semestre 2020

Celui qui a porté le projet de déménagement du Galaxy vers les Vauzelles n'est pas allé chercher loin son acheteur. Il a cédé ses parts à Daniel Taillandier, 63 ans, exploitant du cinéma L'Atlantique de Saintes, qui était au capital de CinéWest depuis



À 51 ans, Franck Gagneux va désormais se consacrer à la gestion de magasins de vêtements en Gironde et en Charente-Maritime.

Archives Benoît Caurette

trois ans. Jusqu'à l'an dernier, il était aussi à la tête de deux supermarchés Leclerc à Saintes, dont l'un a été

transmis à son fils. Lors du dernier trimestre, Daniel Taillandier s'est ainsi offert deux grosses structures, puisque le nouveau Lido de Royan a été inauguré en 2018.

Du côté des Vauzelles, le changement de présidence «*ne change rien*», affirme le directeur de CinéWest, Philippe Johan, qui annonce toujours une ouverture au premier semestre 2020. Aux dernières nouvelles (lire CL du 1^{er} septembre 2018), le permis de construire a été accepté, l'exploitation validée par la commission départementale d'aménagement commercial, mais des fouilles archéologiques préventives avaient été lancées par la direction régionale des Affaires culturelles (Dirac). «*Je crois qu'ils ont trouvé un mur du XIV^e siècle et quelques éléments du XIX^e*», détaille Philippe Johan. «*On a plutôt confiance, mais on attend le retour de la préfecture.*»

Muriel Robin et Harry Roselmack au Galaxy à la fin du mois

L'entregent de l'animateur Alain Jeanne, qui travaille avec L'Atlantique de Saintes, profite déjà au Galaxy. Il va y faire venir ce mois-ci la comédienne Muriel Robin et le journaliste réalisateur Harry Roselmack. La première pour soutenir «*Des gens bien*», où apparaît sa compagne Anne Le Nen. L'avant-première aura lieu le dimanche 24 mars à 18h, avec les réalisateurs et les comédiennes Paloma Lopez et Anne Le Nen.

Le 31 mars, Harry Roselmack présentera son long-métrage «*Fracture*», en compagnie de la comédienne principale du film, Alexandra Naoum (tarif: 6€ la soirée). En attendant l'ouverture du multiplexe des Vauzelles, «*J'essaie de faire venir des comédiens à Cognac pour qu'ils s'habituent*», sourit Alain Jeanne, dont l'émission «*Chut, on écoute la télé*» est diffusée notamment sur Attitude FM.

Le chiffre

367

Le nombre des convives qui ont répondu à l'invitation des élus de Châteaubernard, dimanche au repas des aînés. Âgés de 70 ans et plus, ils ont été accueillis par Pierre-Yves Briand, le maire, avant de s'installer autour des tables décorées.

Un copieux menu (foie gras, veau aux champignons...) ne les a pas empêchés de profiter de la piste de danse après les agapes. Même Simone Gorget, la doyenne de l'assemblée qui, du haut de ses 98 ans, a assuré avec le regard vif qu'elle «*entendait bien profiter de tout!*» (Photo CL).



Grand débat

Les quartiers ont pris la parole à l'Aserc



Quatre thèmes, ceux du grand débat, et des questions préparées à l'avance. Ce dernier point a suscité une interrogation à l'entame des ateliers. Photo M. B.

Quelque quarante personnes ont participé hier soir aux ateliers du grand débat national organisés par l'Aserc au pavillon des Borderies à Crouin. Des gens «des quartiers» populaires, appelés en particulier par les organisateurs de l'association, mais pas uniquement.

Une quinzaine de personnes ont aussi attendu, depuis la tribune, le compte rendu des travaux puis le débat. Le fait que les questions soumises au débat aient été rédigées à l'avance a suscité une interrogation (c'était un choix de l'Aserc), ce qui n'a pas empêché la démarche de se tenir.

Citoyenneté et écologie en toile de fond

Le 14^e Cinémaction de Terre des hommes propose deux soirées ciné sur la citoyenneté écologique et sociale à Cognac, ce soir et jeudi.

Pile dans l'actualité, une fois de plus. L'an dernier, le thème était l'égalité hommes femmes et venait à point, après les scandales «Me too» et Weinstein. La semaine prochaine, avec «la citoyenneté écologique et sociale», Danielle Babinault et les bénévoles cognaçais de Terres des hommes ponctuent «une actualité bruyante et émouvante»: celle des gilets jaunes et de la transition écologique. Rien à voir cependant avec le mouvement social en cours, puisque le choix du thème est plus ancien et que l'événement propose avant tout des moments de divertissement et de réflexion. Gratuits, ou pour une participation symbolique.

Court-métrage, clip et poésie ce soir

Ce mardi à 18h30, l'entrée sera entièrement libre à la bibliothèque de Cognac lors de la soirée «On s'bouge» accessible aux enfants. On y verra le court-métrage animé «*Song for a rain*» de la réalisatrice chinoise Yawen Zheng. Dessinée à la main, sans grands effets technologiques mais avec beaucoup de poésie, cette fable



«À voix haute» sera projeté jeudi soir à La Salamandre. Un documentaire remarqué à sa sortie, en 2017. Repro CL

raconte l'histoire d'une amitié entre un petit garçon et un renard. Les écoliers d'Anatole-France liront une série de poèmes composés sur le thème du jour. Puis, le clip «*Les fleurs de la résistance*», du chanteur béarnais Kalune sera projeté. Ce jeudi à 20h30, le long-métrage «*A voix haute*» sera visible à La

Salamandre (3,50€ de participation). En 2017, ce documentaire de 70 minutes avait eu d'excellentes critiques dans la presse spécialisée. Il montre un groupe de jeunes habitants de Seine-Saint-Denis en train de préparer le concours d'éloquence d'université locale, accompagnés de professionnels du verbe (avocats, slameurs, etc.). De semaine en semaine, les personnages, bien réels, vont apprendre les ressorts de l'expression en public... et ceux de l'affirmation personnelle comme de la confiance en soi. Après la séance, des élèves du lycée Jean-Monnet, qui ont créé leur propre concours d'éloquence (lire CL du 13 février) expliqueront les bienfaits de cette expérience. Enfin, comme chaque année, Terre des hommes passera la semaine dans huit écoles, collèges et lycées de Grand Cognac, auprès de 984 élèves, où onze films seront présentés.

Soirée «On s'bouge», ce mardi à 18h30 à la bibliothèque de Cognac. Entrée libre.

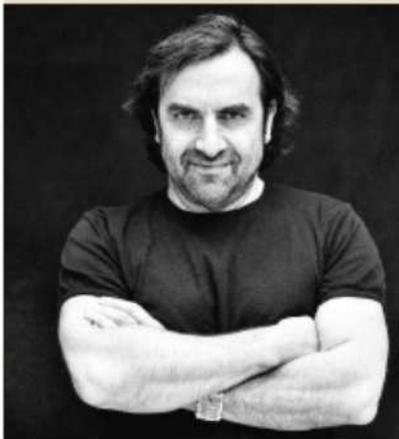
«À voix haute» (2017), jeudi à 20h30 à La Salamandre de Cognac. Entrée: 3,50€.

SPECTACLE

André Manoukian clôture la saison culturelle à Cherves

C'est vers l'Orient festif de ses ancêtres qu'André Manoukian dirige son piano et son équipe cosmopolite: tambours sacrés iraniens, violoncelliste turc, Shéhérazade syrienne, duduk arménien, rythmes «Alaturka» repoussent les frontières pour dessiner les contours d'un Orient idéal. Entre Vienne et Samarkhande, entre transe et extase, entre Istanbul et Yerevan, entre un électric Satie et un Khatchadourian pur jus, André Manoukian en visitant des racines nous propose une invitation au voyage... Le jazz est son ADN, le piano d'inspiration et l'humour son atout séduction. Avec son troisième «Apatride», l'artiste propose un voyage musical vers l'Orient de ses ancêtres arméniens... Un album riche de rencontres avec des musiciens d'Iran, de Turquie, Syrie ou Palestine.

André Manoukian «Apatride» accompagné de la chanteuse Audrey Kessedjian à l'Abaca le samedi 23 mars à 20h30. Billetterie. Tarif plein 18 € tarif réduit et CE: 15 €, en ligne sur Ticket Master, Auchan, Leclerc Cultura, Cora, mairie de Cherves-Richemont au 05.45.83.25.69 ou au 06.82.44.65.37.



Repro CL

Cet après-midi



Pluie et vent en fin de journée.

Le voile nuageux s'épaissit. Puis le ciel se couvre. Et la pluie s'installe par l'Ouest. Le vent de Sud-Ouest se renforce, avec des rafales à 60 km/h sur la côte. Au passage du front pluvieux, il tourne Ouest à Nord-Ouest avec des pointes entre 60 et 80 km/

Mercredi



Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



HIER

	Mini	16h
Angoulême.....	4°	12°

Pourquoi la crise du diesel commence à paniquer la filière automobile

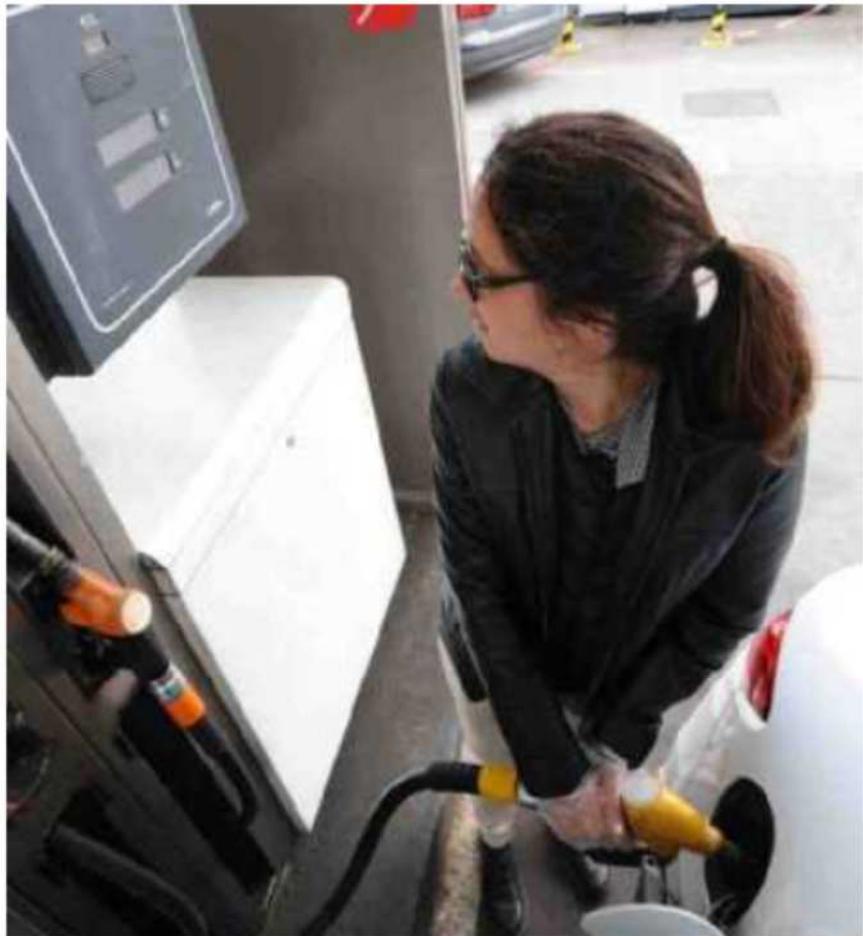
Les pouvoirs publics et les constructeurs automobiles se sont réunis, hier, au ministère de l'Économie pour préparer l'après diesel dont la chute menace la filière

1 Dans la mire du rattrapage fiscal avant le moratoire

En 2017, le parc de véhicules diesel immatriculés en France a reculé. Certes, de 0,2 % seulement, mais c'était un événement. L'Insee, qui a sorti cette statistique en octobre dernier, a souligné qu'il s'agissait d'une première depuis 1990. Le plongeon s'est poursuivi en 2018. La part du diesel dans les nouvelles immatriculations est passée sous la barre des 40 % selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). En 2012, cette catégorie de motorisation s'accapare les trois quarts du marché. Il est difficile de savoir si le moratoire sur le rattrapage fiscal entre l'essence et le gazole (moins taxé et moins cher à la pompe) produira des effets inverses. Décrété en fin d'année pour éteindre l'incendie « gilets jaunes », il n'a pas pu avoir d'influence sur les ventes 2018.

2 Menacé d'être plombé par la classification Crit'Air

Rien ne laisse présager une embellie. C'est sur un second front que le diesel a beaucoup à perdre, celui de la qualité de l'air. Jusqu'à présent, les véhicules diesel les mieux classés sur le sujet – ceux qui répondent aux exigences des normes Euro 5 ou Euro 6 – peuvent prétendre à une vignette Crit'Air de catégorie 2 (il y a cinq classes). La catégorie 1 est réservée aux véhicules essence, hybrides ou électriques de norme Euro 5 ou Euro 6. L'enjeu est crucial pour



Le classement Crit'Air pourrait, à l'avenir, déterminer les voitures pouvant circuler lors des épisodes de pollution.

PHOTO ARCHIVES LOIC DEQUIER

les ventes. À l'avenir, ce classement pourrait déterminer la capacité des voitures à circuler lors des épisodes de pollution dans les grandes villes – voire ailleurs, comme ce mois-ci dans les Pyrénées-Atlantiques. Paris entend carrément bannir le diesel de ses rues d'ici la fin 2024.

3 Le débat sans fin sur les filtres à particules

La réunion d'hier, à Bercy, était pour partie consacrée à cette question. Les constructeurs, certains syndicats et le ministère lui-même – y compris celui de la Transition écologique – seraient favorables à la délivrance de vignettes Crit'Air 1 pour

les diesel les plus récents. Ce coup de pouce se baserait sur les performances des filtres à particules dernier cri. Ils sont l'objet de débats parmi les spécialistes, tout le problème étant de savoir si ces filtres n'émettent pas encore plus de particules « ultra-fines » qui franchissent le barrage de nos bronches.

Ce sujet n'épuise pas la question des adaptations de la filière. Derrière le diesel, c'est toute la motorisation thermique qui est dans le collimateur. Alors même que le poids moyen des voitures augmente, et donc leur consommation, du fait de la popularité des SUV.

Jean-Denis Renard

Débats dans les lycées vendredi

ÉDUCATION Le ministre a annoncé, hier, l'organisation de débats sur le climat pour les élèves

Des débats « dans tous les lycées de France », vendredi, jour de la grève mondiale des élèves pour le climat : cette annonce du ministre de l'Éducation arrive bien tard et est insuffisante, aux yeux des étudiants les plus engagés. Ces débats seront organisés de 16 à 18 heures dans tous les lycées, a indiqué Jean-Michel Blanquer sur la chaîne LCI. Il s'agit de « travailler à des choses concrètes que l'on peut proposer », a-t-il expliqué hier.

Organiser ces débats le jour même, est-ce une façon d'inciter les élèves à ne pas boycotter les cours ? Ces dernières semaines, plusieurs centaines de jeunes Français ont manifesté le vendred-

di, en réponse à l'appel de l'adolescente suédoise Greta Thunberg. Et pour cette semaine, la jeune fille a appelé à une « grève mondiale » des élèves pour réclamer un renforcement des actions pour lutter contre le changement climatique.

Récupération politique

Concrètement, les thèmes abordés lors de ces débats pourront porter sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore la solidarité face au changement climatique. Mais pour les militants, cette réponse est, au mieux, insuffisante, au pire une récupération politique.



Jean-Michel Blanquer ne fait pas l'unanimité avec sa proposition. PHOTO AFP

« Nous sommes sereins, il n'y a rien qui tient »

JUSTICE Les Charentais mis en examen dans l'affaire de la décapitation du pantin d'Emmanuel Macron demandent l'annulation de la procédure

Le 21 décembre, un pantin à l'effigie d'Emmanuel Macron était décapité puis brûlé par des gilets jaunes à Angoulême. Très vite, une enquête pour « provocation au crime et outrage » était ouverte par le procureur de la République en Charente, et confiée au commissariat d'Angoulême. Trois des organisateurs de ce simulacre de procès étaient mis en examen le 28 décembre pour « provocation à la commission d'atteinte à la vie non suivie d'effet », « outrage à personne dépositaire de l'autorité publique » et « déclaration incomplète ou inexacte de déclaration de manifestation ».

Ces trois Charentais (deux hommes et une femme, figures locales du mouvement) étaient entendus hier par Vincent Raffray, le juge d'instruction. Ils ont pu donner à cette occasion leur version et s'expli-



Pierre-Henri Bovis et Robin Binsard sont deux des conseils des trois Charentais mis en examen. PHOTO ANNE LACAUD

quer sur les faits. « Nous sommes assez sereins, il n'y a rien qui tient, résumait ensuite Pierre-Henri Bovis, l'un des trois avocats de la défense. Ce n'est pas le procès de ces trois personnes, c'est le procès des gilets jaunes. »

Nullité

Le 6 mars, les avocats ont donc demandé l'annulation de la procédure auprès de la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Bordeaux. « Nous avons soulevé la nullité de la procédure et donc la

nullité des mises en examen et du contrôle judiciaire. »

Les avocats estiment que les chefs d'accusation ne tiennent pas. « Nous soulevons la nullité des mises en examen faute d'indices graves et concordants, ainsi que la violation du principe d'indépendance de l'autorité judiciaire en raison des instructions données par le Premier ministre dans ce dossier », explique M^e Robin Binsard.

La défense a décortiqué méthodiquement chaque chef d'accusation, pour tenter de prouver qu'ils

n'étaient pas fondés. « Outrage au chef de l'État est une infraction qui n'existe pas, souffle Robin Binsard. Il y avait avant un délit d'offense au chef de l'État, et la Cour européenne des Droits de l'homme a condamné la France en 2013, et le législateur a abrogé cette infraction. Par ailleurs, on entend des insultes, mais on ne sait pas qui les a prononcées. On pense que cette infraction ne tient pas. » Quant à la déclaration en préfecture, « tous les papiers ont été faits en temps et en heure, il n'y avait aucune volonté de tromper dans l'organisation de cette manifestation ».

Démise en examen

« Ce qu'on reproche aussi, ajoute Pierre-Henri Bovis, c'est que le préfet de Charente, qui a accepté la manifestation, ait rétro-pédalé après l'immixtion du pouvoir exécutif... »

En attendant que la requête en nullité soit examinée par la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Bordeaux, M^e Bovis, Binsard et Rault ont déposé une autre requête devant le juge d'instruction à Angoulême, pour demander une « démise en examen » et la levée du contrôle judiciaire.

A.O.

Électrification de la ligne ferroviaire : le budget redéployé

ANGOULÊME-ROYAN

La ministre des
Transports a donné son
accord au préfet pour
entamer les discussions

Dans un courrier au président du Conseil départemental Dominique Bussereau, en date du 27 février, la ministre des Transports Élisabeth Borne informe avoir donné son accord au préfet de région pour entamer les discussions afin de redéployer les fonds initialement prévus pour l'électrification de la ligne ferroviaire Angoulême-Royan dans le Contrat de plan État-Région (CPER). Ils doivent être orientés vers la régénération des lignes Saintes-Angoulême, Saintes-Bordeaux et Niort-Saintes. Cette enveloppe prévue au CPER s'élevait à 120 millions d'euros, partagée entre État, Région, Conseils départementaux de Charente-Maritime et Charente.

Les chiffres de l'emploi sont contradictoires

ÉCONOMIE Les statistiques de Pôle emploi laissent apparaître deux tendances : les chômeurs sont de plus en plus nombreux, mais le chômage diminue. Décryptage

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

L'agglomération de Grand-Cognac a de quoi se réjouir. Avec un taux de chômage de 7,3 %, elle fait bien mieux qu'à l'échelle nationale (8,4 %). Voilà l'enseignement de l'Observatoire de l'emploi, proposé par Pôle emploi grâce aux données de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Mais dans la jungle des chiffres, il est possible de dresser un portrait de l'emploi et du chômage à l'échelle de l'Agglo. Voici ce qu'il faut en retenir.

1 Le paradoxe des chômeurs et du chômage

Derrière un taux de chômage relativement bas, il y a un élément surprenant : la hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Ils étaient 6 460 en 2018, soit une augmentation de 3,8 % sur un an. Alors, d'où vient ce paradoxe ? Une des pistes d'explication est la suivante : les chômeurs sont de plus en plus nombreux, mais ils trouvent facilement du travail. Ce qui fait baisser le taux de chômage. « On note aussi une augmentation de 4,9 % nombre de demandeurs d'emploi indemnisés », met en avant Bruno Prieu, directeur de Pôle emploi Cognac-Barbezieux. « On peut faire une interprétation : s'ils sont indemnisés, c'est qu'ils ont travaillé. Donc il y a un certain dynamisme dans l'activité, même si elle est partielle. »

2 Un dynamisme certain dans les embauches

La remarque de Bruno Prieu est confortée par les rapports d'activité. Ils montrent un certain dynamisme dans les recrutements. « Les employeurs du bassin de Co-



Les chômeurs arrivant à Pôle emploi sont de plus en plus nombreux mais le chômage diminue. Cela s'expliquerait par le dynamisme du marché de l'emploi. PHOTO

gnac ont émis 4 722 intentions d'embauche pour 2018, soit une hausse de 1 330 projets de recrutement par rapport à 2017 », écrit le rapport de Pôle emploi. « La part d'établissements projetant de recruter sur le bassin de Cognac (29,3 %) est supérieure à celles des niveaux géographiques supérieurs et progresse sur un an (+1,2 point) ».

3 Une prévalence de contrats courts

Toutefois, si les propositions d'embauche augmentent, elles concernent essentiellement des postes précaires. Sur 80 339 recrutements effectués en 2018 (+ 6,5 % sur un an), 64 % sont en intérim. Sur le to-

tal restant, 73 % des offres de poste sont des CDD de moins d'un mois. Les CDD de un à cinq mois représentent 10 %, ceux de plus de six mois 4,6 %. Quant aux CDI, ils ne représentent que 12 % des embauches (hors intérim). Conclusion : à Grand-Cognac, les contrats proposés sont de très courte durée.

4 Qui sont les chômeurs ?

Grâce aux statistiques, il est possible d'établir le portrait-robot du chômeur type. Il s'agit d'une femme, relativement jeune. En effet, 57 % des chômeurs sont des dames. Au niveau des âges, voici la répartition : la majorité des chô-

meurs (57 %) ont entre 26 et 49 ans, 27 % ont plus de 50 ans et 14 % moins de 26 ans. Autre information : 51 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis moins d'un an.

5 Des offres d'emplois très sectorisées

Quels secteurs embauchent le plus ? Sans surprise, l'agriculture (et la viticulture, notamment) occupe une place importante (24,5 %, soit 8 888 embauches). Toutefois, la première place est une surprise : les services constituent le secteur le plus dynamique (53 % des embauches, soit 19 442 contrats). Le commerce arrive en troisième position avec 13,6 %



LE PIÉTON

A constaté que Sean Ellis préférerait la discrétion. Le réalisateur australien va venir tourner à Cognac, et la société de production a investi un immeuble de la place Camille-Godard. Alors que les bales vitrées étaient parfaitement dégagées la semaine dernière pour le casting, elles sont occultées. Peut-être le signe que des documents d'importance vont circuler par ici. Scénario, plan de tournage, décors ? Le Bipède reste attentif pour en savoir plus.



PHOTO J.G.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Expositions. De 14 h à 18 h, expo photos « Série d'auteurs », en partenariat avec XOphotos, club de Cognac et dans le cadre de la Semaine du handicap « Voir ne pas voir le handicap », s à la bibliothèque. Entrée libre

Poèmes et courts-métrages. À partir de 18 h, « On s'bouge » : lecture de poèmes par les élèves de l'école Anatole France et l'Atelier Poésie de Cognac. Projection du court-métrage « Song for rain » et du clip « Les fleurs de la résistance », de Kalune, à la bibliothèque. Gratuit sur inscription au 05 45 36 1950.

Secours catholique. De 9 h 30 à 11 h 30, vente de vêtements à petits prix et réception des dons, au 13 rue Millardet. Ouvert à tous.

« Portraits vignerons ». 14 h à 18 h, exposition autour de grands panneaux retraçant chacun la vie d'un personnage pendant cette période, au musée des arts du cognac. Entrée libre. Tél. 05 45 36 21 10.

Balade à pied ou à vélo. 7 km de chemin aménagé à la base plein air André-Mermet. Tél. 05 45 82 46 24. Circuit de 23 km (facile) et circuit de 41 km (difficile).

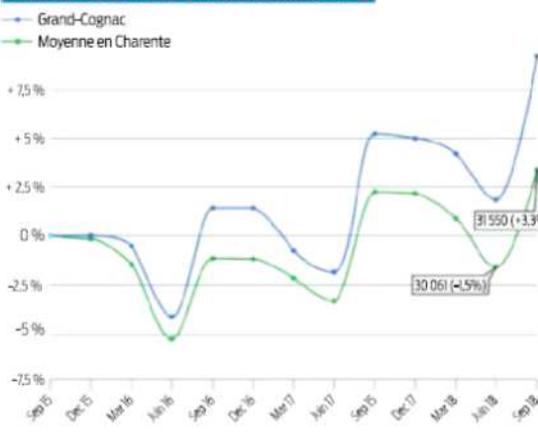
UTILE

Fourrière autos. Sodété Adas, 93 avenue de Barbezieux à Châteaubernard. Tél. 05 45 81 16 10.

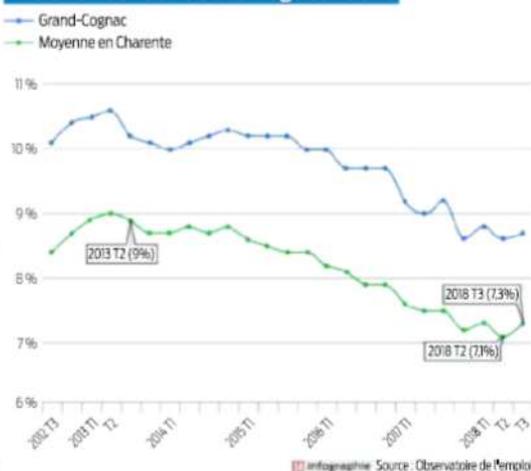
Musée des arts du cognac (Maco) De 14 h à 18 h, Les Remparts, place de la Salle verte. Tél. 05 45 36 21 10.

Info jeunesse, info famille. De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, 53 rue d'Angoulême. Tél. 05 45 82 62 00.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi cat. ABC sur les 13 derniers trimestres



Évolution du taux de chômage sur 6 ans



Infographie Source : Observatoire de l'emploi

Pont de fer : un vol plombe le chantier

CHERVES/SAINT-SULPICE Des échafaudages ont été dérobés au chantier d'insertion la Clé de voûte qui rénove cet édifice sur l'Antenne

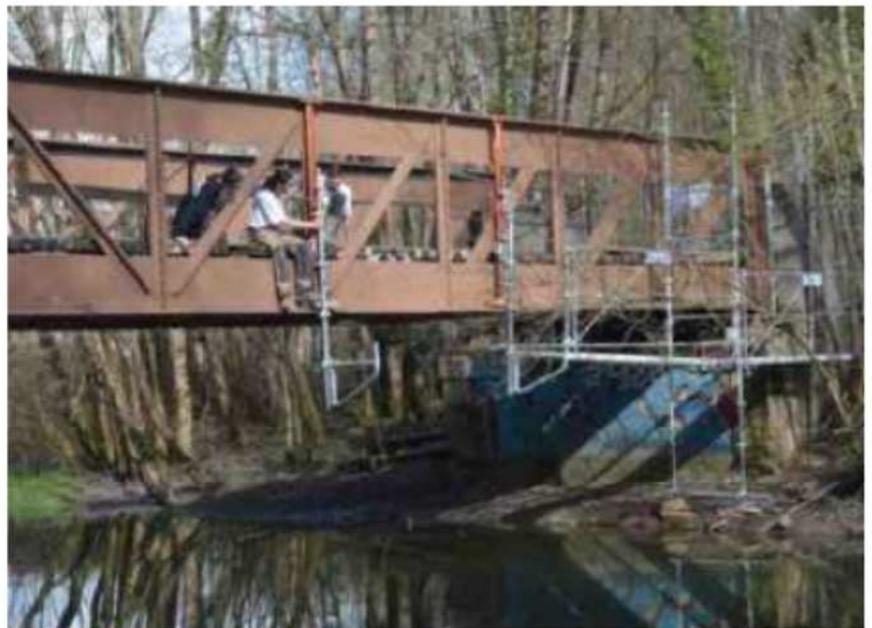
Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

La de l'allure, le pont de fer. L'ouvrage enjambe sur 24 mètres la rivière l'Antenne, reliant Saint-Sulpice-de-Cognac et Cherves-Richemont. Sa construction remonte probablement à 1896, quand la Compagnie des chemins de fer départementaux ouvrit la ligne entre Matha et Saint-Jean-d'Angély. Il pourrait avoir été conçu par les ateliers Eiffel.

« Les eaux-de-vie étaient transportées par cette voie. Pour l'anecdote, on voit qu'il y a eu un déraillement sur le pont, il y a les traces de l'impact d'un wagon sur le bord », observe Ludovic Millet. Encadrant technique de la Clé de voûte, le chantier d'insertion de Grand-Cognac, il est sur le pont depuis novembre. Avec une interruption d'un mois, en début d'année, pour une urgence. Le clocher situé dans l'Ireo de Richemont menaçait de s'écrouler, l'équipe l'a remis daplomb.

« Cela nous pourrit la vie »

Hier matin, Ludovic Millet a fait une triste découverte. De larges morceaux des échafaudages ont été escamotés en fin de semaine dernière. Huit grands plateaux, cinq petits, des serre-joints... Des poutres en bois au niveau de la coursive piéton ont également disparu, remplacées par des plaques en bois trop minces pour les piétons. En tout, il y en a pour un peu plus de mille euros. « Surtout, cela nous pourrit la vie. On ne



Sur la droite du pont, des échafaudages « désossés ». PHOTO P.H.M.

peut pas passer son temps à tout démonter. Il va falloir trouver une solution pour surveiller les lieux », soupire Ludovic Millet.

« C'est lamentable », gronde Alain Riffaud, le maire de Cherves-Richemont. « Les gens ne respectent rien. Quand vous voyez qu'il y en a qui volent dans des cimetières ou des églises... » Il est venu sur place, comme son homologue de Saint-Sulpice, Dominique Souchaud. « Le vol a sans doute été commis de nuit, par plusieurs personnes, qui ont approché leur véhicule au plus près », commente ce dernier.

Usagers indécents

Le pont de fer n'est pas verni. Il a été au cœur d'une prise de bec entre les deux communes, en 2017.

Cherves-Richemont a pris un arrêté pour interdire l'accès, le passage étant devenu dangereux. Dominique Souchaud privilégiait une ouverture au public au nom de la responsabilité de chacun. Depuis le début des travaux, en novembre, une coursive permet aux piétons de traverser.

Depuis 1950, le pont est réservé aux piétons. L'usure du temps a été accélérée par des usagers indécents, quads, tracteurs, engins de forestiers... Les barrières et autres protections posées par les communes étaient parfois retrouvées dans l'eau. Le site a déjà subi d'autres vols par le passé, notamment des filins de protection en inox. Le chantier va se poursuivre, mais il est pénalisé. Il doit s'achever en mai.

Cinéma écolo et poésie à la bibliothèque

CINÉMACTION Le festival CinémAction, organisé par l'association Terre des hommes, propose une soirée autour de l'écologie citoyenne et sociale, ce soir à 18 h 30 à la bibliothèque municipale de Cognac. Au programme, un court-métrage d'animation, « Song for rain », de Yawen Zheng, l'histoire d'un enfant qui aide un renard à récupérer de l'eau de pluie. Un clip, « Les Fleurs de la résistance », par le slameur Kalune, hymne du tour Alternatiba, collectif citoyen pour le climat et la justice sociale. Puis des lectures de poèmes sur la beauté de la nature, les migrations, l'avenir, avec des élèves de CM2 de l'école Anatole-France et l'atelier poésie de Cognac. CinémAction propose une autre séance tout public, jeudi à 20 h 30 à la Salamandre, avec la projection du film « À voix haute, la force de l'éloquence », de Stéphane De Freitas et Ladj Ly (tarif, 3,30 €).

Finances communales : les efforts ont payé

La réunion du conseil municipal, jeudi dernier, était principalement consacrée aux finances communales, avec le vote des comptes administratifs 2018 en présence de Jean-Yves Daney, comptable du Trésor. « Après deux années compliquées où notre capacité d'autofinancement était très faible, l'objectif est atteint grâce à la construction d'un budget qui privilégie des dépenses de fonctionnement contraintes, des recettes minimisées ne tenant pas compte de la dotation de solidarité communautaire (DSC) et des investissements contenus, sans recours à l'emprunt », confiait Véronique Marendat, maire, en ouvrant la séance.

Des opérations en cours

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 1 652 168 €, soit une diminution de l'ordre de 3 %. Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 2 154 010 €, soit 1 978 989 € sans la DSC, soit une légère baisse. 351 627 € ont été réalisés en investissements (rénovation des courts de tennis, changement de l'éclairage et vestiaires au gymnase, et divers matériels) ; les restes à réaliser sont l'ordre de 968 126 € en dépenses et 159 420 € en recettes.

« De nombreuses opérations programmées en 2018 sont en cours ou non soldées, mais la re-

structuration et la mise aux normes de la mairie, l'aménagement de la rue de la Grande-Champagne, l'acquisition de terrains, la création de cavumes, le solde de la numérotation des villages, l'acquisition de matériel de voirie, seront les principaux investissements pour 2019. »

Le résultat d'exécution permet de reporter 449 151 € en investissement et 501 842 € en fonctionnement sur le budget primitif 2019. Ce bilan permet de réduire le taux d'endettement inférieur à 14 %, et une capacité d'autofinancement légèrement supérieure à 14 % (avec la DSC) ou de l'ordre de 6 % (sans la DSC).

Le compte administratif de Raby-Barboteau est clos avec un solde à reporter de 127 599 € ; la vente du site prévue en 2019 devrait entraîner la clôture de ce budget annexe. Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité.

Samuel Méchain

EN BREF

Une commission intercommunale d'aménagement foncier est constituée dans le cadre du remembrement du site des Ballastières (trois propriétaires de foncier non bâti, un élu, quatre propriétaires de biens forestiers) ; un poste de rédacteur administratif est créé au 1^{er} avril 2019 ; le repas des aînés est fixé au 22 mars.

CHÂTEAUBERNARD

Permanence des Alcooliques anonymes. Les Alcooliques anonymes se réunissent tous les mardis sans exception à 19 h, à la maison des associations située 14, rue Pierre-Pinard. Le quatrième mardi du mois, les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc. Contact : 09 69 39 40 20.

Bourse aux vêtements : inscriptions jusqu'à vendredi

CHÂTEAUBERNARD Le comité des fêtes organise une bourse aux vêtements dimanche 17 mars de 9 à 18 heures dans le parc des Pierrières (une solution de replis est prévue au plateau couvert en cas de mauvais temps). Les exposants ont jusqu'à vendredi pour se faire connaître (06 03 51 28 90, 05 45 32 53 91 ou 05 45 32 18 91). Les tarifs sont les suivants : 1,70 € le mètre linéaire (les tables sont fournies) et 2 € le portant (à rapporter soi-même). L'association proposera des plateaux-repas (sans la boisson) à 6,50 €.

La croissance sera moins forte que prévu

CONJONCTURE La Banque de France a abaissé hier à 0,3 % sa prévision pour le premier trimestre

La Banque de France a abaissé hier à 0,3 % sa prévision de croissance économique pour la France au premier trimestre, dans un contexte de fort ralentissement de l'activité au niveau international et européen.

Ce chiffre est en baisse de 0,1 point par rapport à une première estimation publiée le 11 février. Il est également inférieur à la prévision de l'Insee, qui anticipe 0,4 % de croissance sur les trois premiers mois de l'année.

Selon la banque centrale, la dégradation des perspectives trimestrielles intervient malgré une progression de l'activité au cours du mois de février.

Par rapport à janvier, la production industrielle a ainsi rebondi le

mois dernier, notamment dans les produits informatiques, la chimie et les machines et équipements.

D'après les chefs d'entreprise interrogés, « l'activité continuerait de croître au même rythme en mars », souligne la Banque de France, qui fait état de carnets de commande qui « se stabilisent ».

L'activité a également accéléré dans le secteur des services, portée par le transport et les activités de conseil, tandis que la progression est restée « dynamique » dans le secteur du bâtiment.

La nouvelle prévision trimestrielle de la Banque de France intervient dans un contexte de ralentissement généralisé de l'activité en Europe et dans le monde.